

Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

n° 45
JUILLET
AOÛT
2017

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | trappes.fr

La plage

p.10 Piscine Jacques Monquaut
Du samedi 8 juillet au
dimanche 13 août

À NOTER

RENTRÉE 2017

Pensez dès à présent aux inscriptions

Accueil de loisirs, restauration scolaire, activités périscolaires... p. 6



SOMMAIRE



8



12



18

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville



twitter.com/villedetrappes



www.facebook.com/siteofficieltrappes

et aussi www.trappes.fr



Ce magazine est imprimé sur du papier issu
de forêts gérées durablement.

Magazine municipal n°145 | Juillet - Août 2017

1, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex
Tél : 01 30 69 17 00 - www.trappes.fr - Directeur de la publication : Guy Malandain - Directeur de la communication : Damien Pfister - Rédaction et photos : Maeva Deloge et Pauline Vinatier
Photos p 8 : Charles Clédes-Flahaut. Conception et mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Groupe des imprimeries Morault
Tirage : 15 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.



4

Enfance et jeunesse | 4

Des poneys à l'école / Retour sur les ateliers essentiels
Cérémonie de clôture des clubs Coup de Pouce

Sport | 7

Un parcours sportif ouvert à tous
Calendrier sportif

Retour en images | 8

A travers la ville | 10

Passez l'été à la Plage / Envie Trappes fête ses 5 ans
Un potager pédagogique pour (re)découvrir la nature

Dossier 12

La piscine municipale Jacques Monquaut

La ville change | 15

Trappes-en-Yvelines voit la vie en vert
Cet été, la ville se transforme

Portrait | 17

Marie-Joëlle Noël, le savoir faire et l'écoute

Culture | 18

Les pros de l'impro récompensés
Les lycéens font leur cinéma

Tribunes libres | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Agenda | 24

Mesdames, messieurs mes chers concitoyens

Voici à nouveau venu le temps des vacances pour les enfants, les jeunes et, je l'espère, vous-même.

Le premier semestre de l'année a été marqué par des choix importants pour notre pays. L'élection du Président de la République, puis des Députés. Que le résultat convienne ou non à notre attente, c'est notre liberté de le juger. Il reste qu'il résulte du suffrage universel qui fonde notre démocratie, un bien précieux. Nous avons toutes et tous, citoyens français, le droit - le devoir - de voter. Bon courage à celles et ceux qui sont désormais en responsabilité.

Le temps international et national a également, hélas, été marqué par la poursuite de guerres odieuses et fratricides et par la poursuite d'assassinats barbares. Rappelons qu'un des fondements de notre République est la laïcité : chacun a droit dans la sphère privée de sa vie de pratiquer ou non une religion. Mais personne ne peut, ne doit, s'extraire du respect des autres, de la fraternité et de l'indispensable indépendance de la société par rapport à toute croyance.

.....

Comme chaque année, les services de la Ville et nos partenaires ont mis en place une offre de loisirs pour les familles et les enfants. Vous en avez le détail dans la brochure diffusée à cet effet. Bien entendu, comme nous en avons l'habitude, Trappes-Plage offrira à tous ceux qui le souhaitent un moment de détente allant du jeu pour les tout-petits au bien agréable bain dans la piscine Jacques Monquaut. Que chacun en profite pleinement.

Autre moment de partage, nous nous retrouverons le 13 juillet à 23h pour un feu d'artifice éblouissant au Parc du Village.

Je crois nécessaire de le rappeler ici. Pendant les mois de juillet et août, d'importants travaux seront faits, particulièrement dans les écoles pour une rentrée toujours plus agréable pour les 4 500 élèves de notre Ville. Merci aux agents de la Ville et aux salariés des entreprises qui seront à la tâche pour ce faire.

Enfin, si je puis me permettre, le temps des vacances doit rester un temps de solidarité, particulièrement avec celles et ceux, nos voisins peut-être, qui ont besoin d'un service, d'une attention, d'une écoute, je sais que tous nous y pensons...

Alors bonnes vacances.

Sachez que vous pouvez compter, même en ce temps particulier, sur le service public.

bien cordialement

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines



Des poneys à l'école maternelle

L'école maternelle Camus a accueilli le jeudi 4 mai cinq poneys pour une journée découverte avec les élèves.

Dans la cour de l'école Camus, une quinzaine d'élèves sont réunis autour de Roseline Bréant et du poney que Lexy, sa stagiaire, tient par la bride. Ils observent comment prendre soin du poney et nettoyer ses fers, puis écoutent attentivement les conseils de Roseline sur la manière de s'approcher de l'animal : « Regardez

où sont ses pattes et s'il bouge, bougez avec lui. Il ne faut pas qu'il vous marche sur le pied, il pèse 200 kilos ! » Après la théorie, la pratique. Trois groupes se forment autour de quelques poneys pour les brosser, les promener ou les monter. L'institutrice du groupe de moyens, M^{me} Dupont Prieur, les installe à tour de rôle sur la selle, pendant que Roseline encadre le brossage. « Nous n'amenons que des poneys habitués au contact avec les enfants, cependant cette activité apprend aux plus jeunes à faire attention aux règles de sécurité et aux animaux », explique Roseline. Cette journée fait partie d'un projet d'école : « Nous travaillons sur le thème des animaux cette année », souligne M^{me} Saturnin, directrice de l'école, « En février nous avons reçu la ferme pédagogique de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Tous les élèves de l'école viennent aujourd'hui à la rencontre des poneys. Fin mai, les élèves des moyennes et grandes sections visiteront la ferme équestre de Roseline, Equi Location ». Une initiative qui laisse les enfants souriants et plus à l'aise face aux animaux.



Un an de lecture récompensé

Les quinze clubs "Coup de Pouce Clé" et les huit clubs "Coup de Pouce Clém" de la ville ont présenté plusieurs spectacles lors de la cérémonie de clôture des clubs "Coup de Pouce", le jeudi 1^{er} juin. Les élèves ont suivi un an de soutien en lecture et en mathématiques. Ils repartent chacun avec un diplôme et quelques livres, dont "Pongo Bongo" et "La course au cadeau" de Pascale Hédelin et Amélie Salière, qui a remporté le concours des lecteurs. Lors de la cérémonie, les quinze élèves du projet Demos accompagnés de leurs instruments à corde ont effectué leur première représentation en public. Le dispositif est reconduit à la rentrée scolaire 2017/2018.

Comme les autres participants, Zahra Zouaoui est repartie avec un diplôme !





Des ateliers essentiels au développement de l'enfant

Dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T.), la Ville propose une nouvelle offre d'activités périscolaires, en lien avec l'individualisation des parcours pédagogiques : les ateliers essentiels.

Les accueils périscolaires de Trappes-en-Yvelines sont complétés depuis la rentrée 2016 par les ateliers essentiels. Cette évolution de l'offre répond aux besoins des enfants, regroupés en trois axes : le comportement de l'enfant, sa compréhension du langage et l'apprentissage du vivre ensemble. Ces ateliers étant proposés sur le temps libre de l'enfant, ils respectent son rythme et s'appuient sur le jeu. Ils peuvent également être proposés aux enfants dans le cadre de l'individualisation des parcours périscolaires par l'équipe de la Réussite éducative, en fonction de leurs besoins.

Les jeux éducatifs que suivent les élèves de l'accueil périscolaire le vendredi à l'école maternelle Cocteau en sont un exemple. Clémentine Solt, l'animatrice, leur apprend à reconnaître leurs émotions et celles de leurs camarades : « les enfants doivent me dire "aujourd'hui, je vais bien ou aujourd'hui, j'ai aimé ceci ou cela". Cela les aide à verbaliser leurs émotions pour réussir à s'en détacher, à être curieux de l'autre, apprendre

à vivre ensemble. Maintenant, les enfants se tournent vers leurs camarades quand ils ne vont pas bien, même s'ils cherchent toujours la maîtresse lors de grosses tristesses ».

Au programme de ces nouveaux ateliers : des jeux éducatifs sur le vocabulaire, de la méditation, des activités autour de la lecture, des ateliers de logique... Pour accompagner les animateurs dans la mise en place de ces ateliers, des formations leur sont proposées toute l'année sur la relaxation des enfants, l'intelligence émotionnelle et relationnelle. La Ville a également fait l'acquisition de matériel spécifique : livres, supports et kits pédagogiques. Ces ateliers seront à nouveau proposés dans les accueils périscolaires de la ville dès la rentrée scolaire 2017/2018.



COURIR CONTRE LE CANCER

Cent cinquante écoliers de la ville ont participé au cross solidaire organisé par Imagine for Margo, le 17 mai au parc du Village. La vente de petite restauration et de bracelets a permis de récolter 1 100 € qui viendront soutenir cette association dans la lutte contre le cancer des enfants.

UN EUROPASS POUR LES LYCÉENS

Durant le mois de juin, 10 élèves du lycée Henri Matisse, en bac pro commerce et en filière « accueil relation clients et usagers », sont partis en Irlande. Cette expérience enrichissante a été complétée par la remise d'un Europass, certificat qui valide au niveau européen l'expérience vécue à l'étranger.





Les projets européens du lycée Blériot récompensés

L'engagement européen s'inscrit toujours plus profondément dans le projet pédagogique du lycée Louis Blériot.

Quatre équipes de lycéens ont reçu lors d'une cérémonie fin mai un label qualité national pour leur projet eTwinning. Cette plateforme en ligne permet à des professeurs européens, puis à leurs élèves, de communiquer et travailler

Une coopération entre lycéens réussie

sur des projets communs. Théo, Fabio, Geoffrey et Vincent ont entre 16 et 18 ans et ont mené le projet "European Immigration" qui a reçu le prix national eTwinning au Palais des Congrès de Marseille début juin. Cette réflexion sur l'immigration menée avec des jeunes roumains et chypriotes s'est concrétisée sous la forme d'échanges, de quizz dans les lycées sur l'origine des élèves, d'histoires écrites à plusieurs mains et de poèmes regroupés dans un e-magazine. « On a progressé en anglais », explique Vincent, « On a aussi développé notre ouverture d'esprit, on comprend mieux comment les autres réfléchissent ».

Pour Jean-Jacques Thibaut, chargé de mission au bureau national eTwinning, « la question n'est pas de savoir si les projets présentés par le lycée Blériot remporteront le label qualité mais avec combien de points. Le projet "European Immigration" est interdisciplinaire et les jeunes ont vraiment travaillé ensemble ».

Des stages valorisants pour la vie professionnelle

Depuis huit ans, des élèves de Terminale en bac pro suivent un stage de cinq semaines à l'étranger avec le programme "Partir... revenir... s'enrichir pour l'avenir". Dix lycéens ont suivi le programme en 2017. Chacun a reçu un certificat Europass, validant une expérience au Royaume-Uni ou à Chypre et valorisant leur CV. Murièle Dejaune, professeur d'anglais, rappelle que « les retours des entreprises qui ont accueilli les jeunes ont été positifs. Cela met en valeur l'enseignement professionnel de qualité de notre établissement ». L'ouverture vers les pays européens n'est pas près de se refermer : les stagiaires en entreprise passeront de 10 à 14 l'année prochaine, incluant également les élèves de la filière sécurité.

Retrouvez la vidéo des stages à l'étranger et les projets eTwinning sur www.lyc-bleriot-trappes.ac-versailles.fr

EN BREF

REUSSIR SA RENTRÉE

La rentrée approche et vous n'avez pas trouvé de logement, d'établissement scolaire, d'organisme de formation ou vos vœux d'Admission Post-Bac n'ont pas été retenus ? Adressez-vous au Bureau Information Jeunesse qui vous oriente et vous accompagne dans vos recherches pour démarrer l'année scolaire du bon pied ! Le dispositif « Réussir sa rentrée » s'effectue en lien avec les partenaires d'insertion et l'Education nationale. De fin août à fin octobre, 16 bis, rue Gabriel Péri. Tél. : 01 30 16 24 99.

RENTRÉE : LE TOP DÉPART DES INSCRIPTIONS

Accueil de loisirs, restauration scolaire, accueil du soir, activités périscolaires... autant de services proposés par la Ville qui vont reprendre avec la rentrée. **Le Portail des Familles permet désormais d'inscrire en quelques clics ses enfants et de payer en ligne sans se déplacer, à condition d'avoir transmis une adresse mail valide en mairie.** Pour les activités périscolaires, inscriptions avant le 25 du mois précédant l'activité - le 25 août pour septembre. Pour les centres de loisirs (sauf été), inscription au moins une semaine avant le premier jour des vacances concernées.

CALENDRIER SPORTIF

Pétanque : Gymnase René Rousseau
Double seniors féminins - semi nocturne
8 juillet 17h.

Bad tour : Île de Loisirs de St-Quentin-en-Yvelines, gratuit. Organisé par le comité départemental de badminton, avec lanceur automatique de volants et rencontre de champions. Samedi 8, dimanche 9, mardi 11 et mercredi 12 juillet.

5^e édition Village sportif d'été : Espace événementiel - Île de Loisirs de St-Quentin-en-Yvelines, 11 activités gratuites et un programme de sensibilisation à la santé, la nutrition, d'initiation aux gestes qui sauvent, à la prévention... Du lundi 10 au vendredi 28 juillet.

Pétanque : Gymnase René Rousseau
Tête à tête seniors - 23 juillet 8h30.

Boxe : Gymnase du complexe sportif Yuri Gagarine Yuri Gagarine - Stage municipal - Lundi 24 au mercredi 26 juillet.

Tournoi de football : complexe sportif Yuri Gagarine. Association ADES BOUNDOU - 29 juillet 9h / 19h.

Canoë nature : Réserve naturelle, Île de Loisirs de St-Quentin-en-Yvelines. Découvrez l'étang, sa biodiversité, son histoire. 27 août 10h30 / 12h30.

Un parcours sportif ouvert à tous

Mordu de fitness, envie de reprendre le sport ou simplement de tester votre forme ? Le parcours sportif débutant avenue Salvatore Allende, sur le talus situé derrière le McDonald's est fait pour vous. Cet équipement créé par l'agglomération remplace depuis quelques mois l'ancien parcours composé d'éléments en bois, devenu vétuste. Il comprend huit modules d'activité physique (marcheur,



rameur, cavalier...) qui permettent de faire travailler toutes les parties du corps, avec différents niveaux de difficulté. Chaque agrès comprend en outre une notice détaillée.



EN BREF

Le 21 juin dernier, pour raison de canicule le "FitDays mgen" de Trappes-en-Yvelines a dû être annulé, cependant l'organisation de Fitday's a sélectionné des enfants parmi les inscrits. **4 jeunes Trappistes ont été qualifiés pour la finale nationale de Montpellier le 12 juillet prochain. Un grand bravo à Inès, Yassine, Yasmina et Amine !**

LE SPORT A L'HONNEUR

Le 13 mai, au gymnase Broustal, l'Office municipal des sports a fêté ses 50 ans, en présence de Guy Malandain et de Bernard Hugo. De son côté, l'École municipale des sports a réuni 130 personnes pour sa fête annuelle, le 2 juin, avec de nombreux défis auxquels ont participé les familles.



Initiation à l'École municipale des sports



Démonstration pour l'OMS



Ces personnages haut-perchés semblaient sortis d'un conte.



Première descente en rappel après une initiation à l'escalade.



Côté spectacle, les démonstrations se sont enchaînées sans un instant de répit.

La fête c'est aussi pour les plus petits.



Samedi 24 juin, Ville en fête s'est installée au stade Gravaud sur le thème du cabaret pour le plus grand plaisir des petits et grands Trappistes qui ont profité, jusqu'à la nuit, d'animations hautes en couleurs. Retrouvez les photos sur la page facebook de la Ville !

Les chaises volantes n'ont pas désempilé de l'après-midi.



Les familles ont apprécié les facéties de ce jongleur et magicien.



Ville en fête



Avec leurs rythmes dansants et leurs mélodies entêtantes, Amadou et Mariam ont fait souffler un air de « dimanche à Bamako » sur la fête.



Vendredi 16 juin,

les jeunes Trappistes du groupe Demos se sont produits à l'Académie équestre du Château de Versailles au sein d'un groupe réunissant 7 villes des Yvelines. Le point d'orgue d'une année de d'apprentissage des instruments à corde, en lien avec la Philharmonie de Paris qui concourt à la démocratisation de la pratique musicale.



Du 5 au 30 juin,

les Itinérances ont apporté, dans chaque quartier de la ville, des jeux variés, des découvertes et de la bonne humeur. Un véritable avant-goût de l'été.



Des élèves de l'école Wallon ont chanté la Marseillaise lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.



Du 16 au 21 juin,

l'Ecole de musique et de danse a mis en valeur la richesse de ses pratiques musicales et artistiques. Lors de ses portes ouvertes, le public a profité de nombreux concerts et démonstrations.



Samedi 13 mai.

Plus de 434 personnes ont participé à la fête de la Petite Enfance, au complexe sportif Jean Guimier. Ateliers, animations et informations ont permis aux familles de passer un moment ludique et instructif.



Samedi 10 juin,

dans le cadre du dispositif "A la Conquête des métiers" et au travers d'un speed-dating, les élèves de 4^e du collège Le Village ont rencontré des professionnels issus de différents secteurs afin de préparer leurs choix d'orientation.



A partir du 14 juin,

les visiteurs de l'hôtel de ville ont admiré les maquettes et panneaux réalisés par plusieurs classes élémentaires dans le cadre de l'Atelier ville, sur le thème "Ma ville, en long, en large et en boîte".

Il était une fois les conteurs de Trappes-en-Yvelines

Les conteurs de Trappes-en-Yvelines enchantent petits et grands depuis plus de 20 ans avec des histoires du monde entier. Ils se produisent devant plus de 3 000 personnes chaque année, dont les écoliers de la ville



« **Q**ui a peur du loup ? C'est pas moi, c'est pas toi, c'est peut-être vous ? »... La comptine chantée par Michel Coueslan et Claudia Tiberghien, conteurs, est reprise en chœur par la classe de moyens-grands de M^{me} Coarasa à l'école maternelle Michel de Montaigne. Les écoliers écoutent, captivés, l'histoire du loup intrépide puis découvrent comment les oiseaux ont obtenu leur plumage coloré. Ces rencontres avec les conteurs de Trappes-en-Yvelines sont attendues autant par les enfants que par les enseignants. « Pour les enfants, c'est une fête. A travers ces

rencontres, ils développent aussi leur vocabulaire », explique M^{me} Coarasa. Pour Michel, « les contes apprennent aux enfants à écouter une histoire, mais aussi une parole étrangère. Ils s'habituent au spectacle et à rester attentifs ».

Tout le monde peut devenir conteur, à écouter Michel et Claudia, mais c'est un travail sérieux et il faut avoir l'envie de transmettre. Dans les années 1980, les Mamies Conteuses se déplaçaient dans les écoles de Trappes pour raconter des histoires du monde entier. En 1996, Claudia, Mario Urbanet et le bibliothécaire

Wahid Allouche rebaptisent le groupe "les Conteurs de Trappes", avec le soutien de la mairie. Le groupe compte actuellement 12 conteurs, et est rattaché au service Retraités. Il se réunit tous les 2 mois pour établir un programme d'interventions, mais aussi pour suivre une formation avec un conteur professionnel ou un stage sur la symbolique. Les conteurs se déplacent dans les crèches, écoles, collèges, médiathèques ou foyers de retraités. Ils participent à de nombreux événements comme la fête du conte de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Conteurs de Trappes : 01 30 69 19 18



EN BREF

Des étudiants américains visitent la ville

Une trentaine d'étudiants américains en architecture ont été reçus par le maire Guy Malandain et ont visité la ville vendredi 19 mai pour comprendre son évolution au fil du temps. Ils ont découvert le marché, le centre technique municipal et la cité ouvrière des Dents de Scie, rue Marceau.

Envie Trappes fête ses 5 ans

L'enseigne solidaire de rénovation d'électroménager et d'insertion fête ses 5 ans avec de nouveaux projets.

Cette année, l'antenne trappiste du magasin *Envie* fête ses 5 ans. Fin avril, une journée portes ouvertes permettait de visiter les locaux de l'enseigne. Côté magasin, petits et gros appareils électroménagers affichent des prix attractifs et des promotions. Côté atelier, les bacs congélateurs s'aèrent, leur porte ouverte, tandis qu'un mur est recouvert de pièces détachées en tous genres et que les salariés en insertion s'emploient à redonner



une seconde vie aux appareils ménagers. Pendant que certains testent les plaques de cuisson, d'autres remettent à neuf un lave-linge.

Depuis sa création en 2013, le magasin a recruté 100 personnes en insertion. Vingt personnes travaillent actuellement en contrat d'insertion. « Depuis trois ans, quatre-vingt pour cent des employés en insertion effectuent une sortie dynamique : ils trouvent un emploi, un CDD ou une formation qualifiante. C'est l'un des meilleurs taux en entreprise de réinsertion », explique Éric Gastineau, directeur du magasin. Les services proposés se sont également développés : « Les clients peuvent désormais faire réparer leurs appareils hors garantie, même s'ils ne les ont pas achetés chez *Envie*. Ils peuvent louer un appareil de remplacement et nous réfléchissons à un service de location plus étendu. Notre nouveau site internet est aussi plus dynamique ». Des partenariats avec Auchan Service et la société Picard développent les activités de transports et d'installation d'électroménager et les locaux vont bientôt héberger une formation technique en maintenance d'électroménager et multimédia. En cinq ans, *Envie Trappes* a rénové 12 500 appareils, évitant 600 tonnes de déchets.

Envie Trappes, 17 avenue Roger Hennequin
<http://trappes.envie.org/>

EN BREF

La circulation des véhicules sera fermée avenue Gaston MONMOUSSEAU de la RD36 dans la direction "centre ville Trappes-en-Yvelines" du mardi 11 à 7h au jeudi 13 juillet à 17h, ainsi que le lundi 17 juillet ; puis dans le sens de Montigny-le-Bretonneux du vendredi 28 à 19h au samedi 29 juillet à 8h.

Un potager pédagogique pour (re)découvrir la nature

Le magasin *Simply Market*, par l'intermédiaire de la Fondation *Simply*, a créé un potager pédagogique pour les habitants fin mars. Les associations *E-graine* et *Ville Verte* le font vivre et animent des ateliers. Mercredi 17 mai, Philippe Quint, jardinier de l'association *Ville verte*, construit un hôtel à insectes et explique aux clients du magasin les bienfaits des insectes au jardin : « Abeilles solitaires, perce-oreilles, coccinelles,

carabes... Ils sont bien plus efficaces que les pesticides », explique-t-il en plaçant des tiges de grande berce dans cet hôtel à insectes. « Dans le potager, nous avons planté des légumes, des fleurs des champs, des pommiers et même des fraisiers et groseilliers. La première récolte aura lieu le 21 juin ».

Les prochains ateliers auront lieu le 6 septembre à partir de 14h30 pour découvrir l'itinéraire du steak haché, et le 8 novembre à 14h pour construire des mangeoires et nichoirs à oiseaux.



La piscine

Jacques Monquaut, entre loisirs et apprentissage

En 2016, la piscine du complexe sportif Jacques Monquaut a enregistré plus de 25 000 entrées. Douze agents assurent l'hygiène de l'établissement, la sécurité des visiteurs et l'enseignement de la natation. Découvrez les coulisses de ce lieu incontournable pendant l'été.



Tous à l'eau !

Pour accueillir les nageurs et les différentes activités tout au long de l'année, une équipe de douze agents tient la barre de la piscine.

Différents métiers...

La piscine compte cinq maîtres-nageurs, dont un chef de bassin. Ils sont chargés d'enseigner la natation et d'assurer la sécurité des usagers. L'agent d'accueil (1) et les deux régisseurs accueillent les usagers, les informent des règles, comme par exemple la tenue vestimentaire. Ils nettoient les vestiaires et sanitaires. Les trois agents techniques (2) contrôlent la qualité de l'eau et assurent la maintenance du système de stérilisation et l'entretien des locaux. Le directeur de l'établissement gère le bâtiment, le personnel, les commandes et utilisations de produits, le budget et l'organisation d'événements.

... et publics

Les associations constituent un public important de la piscine, notamment

l'AOT natation. Les séances scolaires ont permis à 1698 élèves de primaire et de secondaire de passer leur tests "aisance aquatique" et "natation". Les activités municipales et l'ouverture au public complètent un emploi du temps chargé. La Ville propose des cours de natation pour tous les âges, de la « Gym mini » pour les enfants de trois ans jusqu'aux cours pour adultes.

Un entretien méticuleux

Le bassin de 25 mètres sur 10, dont la température se situe entre 27 et 29 degrés, nécessite un entretien constant. Pour répondre aux normes imposées par la Préfecture et accueillir 300 élèves chaque jour, des contrôles indépendants sont réalisés chaque mois. L'équipe procède à trois contrôles quotidiens. Chaque année, la piscine ferme pour une vidange. Chaque jour, les locaux, plages et sanitaires sont traités avec notamment un détergent et un bactéricide. L'eau du bassin nécessite du chlore, mais aussi la surveillance de son acidité.

1698 élèves ont passé leur tests "aisance aquatique" et "natation".

Connaissez-vous les règles de la piscine ? Faites le test et vérifiez vos connaissances...



Consultez le règlement intérieur de la piscine sur www.trappes.fr ou sur le site de la piscine.

Quel maillot est autorisé à la piscine ?

Le caleçon de bain est le seul interdit à la piscine. En effet, porté également en extérieur, il ramasse poussières et microbes, ce qui pose un problème pour l'hygiène de la piscine. De plus, son textile met plus de temps à sécher et cause des irritations et des démangeaisons.

A partir de quel âge un enfant peut-il entrer seul à la piscine ?

- 6 ans ! Mais seulement si l'enfant sait nager au moins 25 mètres (présenter un justificatif). Sinon, un enfant entre 6 et 10 ans doit être accompagné d'un responsable de 16 ans minimum. Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure (apportez votre carte d'identité). Les maîtres-nageurs surveillent l'ensemble des nageurs et ne peuvent pas accorder toute leur attention à un enfant laissé seul.

Quel équipement pouvez-vous emprunter librement ?

Aucun ! Vous devez demander l'autorisation au maître-nageur qui vous conseille le meilleur équipement, en fonction de l'âge, de la pratique, et vous rappelle les consignes de sécurité. Le matériel vous sera gratuitement prêté. En cas de fréquentation importante du bassin, certains objets, comme des ballons, ne sont pas distribués. Les palmes sont disponibles le dimanche matin ou pendant les vacances scolaires.

Quelle sont les pratiques interdites dans la zone du bassin ?

On le répète sans arrêt aux enfants : on ne court pas au bord de la piscine. Le sol, mouillé, est glissant. Les chutes ne sont donc jamais loin. Les plongeurs en arrière sont interdits car ils présentent un fort risque d'accident. L'apnée statique (rester longtemps sous l'eau en se tenant à une échelle par exemple) est interdite car plus dangereuse que l'apnée dynamique (la nage sous l'eau). Le maître-nageur ne peut pas voir quand un nageur est en détresse car il ne bouge pas. Pensez à prévenir le maître-nageur avant de faire de la plongée dynamique, il gardera l'œil sur vous. Et, bien sûr, on ne mange pas au bord du bassin pour des raisons d'hygiène !



EN CHIFFRES

1975 : année de construction de la piscine Léo Lagrange (projet d'Etat des « 1000 piscines »)

2009 : création de Trappes Plage

2014 : nouveau nom, complexe sportif piscine et tennis Jacques Monquaut

77 heures hebdomadaires d'ouverture aux usagers

250 personnes en capacité maximum d'accueil instantané

Le point de vue de



Ali Rabeh, adjoint
au maire délégué à la jeunesse
et aux sports

Une piscine de proximité, au service de tous les Trappistes !

Alors qu'une étude montre que seulement 75% des besoins pour la pratique de la natation sont couverts sur le territoire français, nous avons la chance d'avoir une piscine dans notre ville. Très fréquentée par les Trappistes petits et grands, elle permet aussi bien de s'initier à la natation que de perfectionner sa pratique, et pour les sportifs de préparer les prochaines compétitions. La piscine remplit une véritable mission de service public, dans l'intérêt de tous. Ainsi, de nouveaux créneaux d'apprentissage de la natation pour les adultes ont été ouverts pour permettre à tous les parents d'accompagner leurs enfants dans l'eau. Ils rencontrent un succès considérable, ce qui souligne combien ce nouveau service était nécessaire pour répondre aux besoins des habitants. Les tarifs d'accès à la piscine municipale sont par ailleurs nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les villes voisines, l'entrée adulte est ainsi 35% moins chère à Trappes-en-Yvelines et même 53% pour une entrée enfant !

Gérée par une équipe d'agents municipaux aussi dévouée que professionnelle, la piscine vous accueille toute l'année dans les meilleures conditions. L'été, son toit amovible et l'espace plage vous permettent de profiter de moments de détente en famille, tout en ayant accès aux animations de qualité proposées par les services municipaux. Qu'il gèle à l'extérieur ou qu'il fasse 35° en été sur le sable de la plage, la température de l'eau est toujours à 28°. A vous d'en profiter ! Très bel été au bord de l'eau.

Passez l'été à la Plage

Avec l'été viennent le soleil, l'envie de se détendre et le besoin de se rafraîchir. Direction la piscine Jacques Monquaut pour étendre sa serviette sur le sable de Trappes Plage. Les 900 tonnes de sable du solarium, fraîchement nettoyées, accueillent activités ludiques et sportives pour tous les âges. Les agents de la Ville mobilisés, près d'une centaine, rivalisent d'inventivité pour proposer des animations suivant les cinq thèmes hebdomadaires : *Olympiades, Tour de France, Trap'Lanta, Attrape ton livre, Trap'Athlète*. Participez aux tournois et activités proposés, profitez des temps libres ou composez votre programme.

Tous les vendredis, une soirée festive clôt la journée

Un espace Plancha vous permet chaque midi de pique-niquer sur place. Cette année, les moins de 3 ans suivent leur propre atelier de création, les adultes bénéficient d'un temps de nage libre chaque soir et des activités sont proposées le mercredi matin. Embarquez également sur les rosalies (véhicules à pédales) pour une promenade originale !

Du samedi 8 juillet
au dimanche 13 août,
passez les beaux jours
les doigts de pieds en
éventail à Trappes Plage !

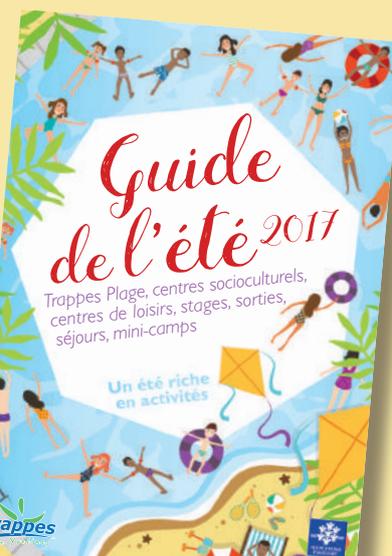
LA PLAGE

La Plage, complexe sportif, piscine et tennis Jacques Monquaut, ouvert lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 19h30, mercredi de 10h à 19h30 et vendredi de 14h à 21h30. Gratuit pour les Trappistes (excursions payantes). Inscription en mairie jusqu'au 7 juillet, puis à la piscine. Pass remis sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Liste des documents à fournir pour les mineurs sur : www.trappes.fr.

EN BREF

Le guide indispensable pour un été rempli !

Inscription aux activités municipales, horaires des bureaux de poste, de la médiathèque, centres socioculturels... Retrouvez toutes les informations pratiques concernant votre été dans le guide de l'été, distribué dès le 12 juin dans votre boîte aux lettres et disponible sur www.trappes.fr.



La résidence Renoir fait peau neuve

L'inauguration de la nouvelle isolation de la résidence Renoir, en présence du maire Guy Malandain, s'est déroulée le 17 mai. Le choix de panneaux en bois préfabriqués pour recouvrir l'un des bâtiments permet une rénovation énergétique innovante.

La façade de la résidence Renoir, gérée par Logirep, présente depuis peu un nouveau visage : elle est recouverte pour moitié de pas moins de 3 310 m² de panneaux à ossatures en bois. Le bardage de mélèze lui donne une couleur grise qui résistera au temps. L'un des bâtiments est recouvert d'un enduit plus classique mais le résultat est le même

pour les 85 logements : une isolation énergétique bien plus efficace. En effet, la consommation devrait être inférieure à 50 KW/h m². Après la réfection des parties communes, les habitants ont vu leur balcon transformé en jardin d'hiver, un espace qu'ils se sont vite appropriés : « les gens y ont installé des tables et des chaises, des coussins pour un coin lecture... Ce chantier est aussi devenu un "spectacle" pour les résidents, qui viennent voir la pose des façades », explique Renée Floret-Scheide, architecte du projet. Le chantier s'est déroulé en 3 mois et demi, contre au moins 7 pour un chantier classique. C'est aussi un chantier école qui a remporté de nombreux prix et subventions, qui figure comme cas d'étude dans un cours en ligne et concourt pour le prix de la construction nationale en bois 2017. Le projet a coûté 5,2 millions d'euros, dont plusieurs subventions : 425 000 € de l'Agence pour la rénovation urbaine, 215 000 € de la Région, 200 000 € du Département, et 400 000 € de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie d'Île-de-France.



Trappes-en-Yvelines voit la vie en vert

La volonté d'amélioration du cadre de vie des habitants a amené la Ville à faire évoluer ses pratiques. Dans un premier temps, la gestion des espaces verts s'est dirigée vers un entretien réduisant l'impact sur l'environnement, notamment grâce à l'abandon des produits phytosanitaires pour le désherbage et à la réduction de la fréquence de certaines tontes. Cette évolution passe

également par la création d'espaces "Nature" dans la Ville. Le fleurissement de type "prairie" en est ainsi un bon exemple. Des espaces de fleurissement ont été installés sur le site de l'ancienne poste en attendant que la zone soit utilisée pour les travaux d'enfouissement de la RN10, et sur le site des anciennes maisons détruites rue de la République, le long de la RN10. Des fleurs diversifiées favori-



sant la biodiversité y ont été plantées. Elles attireront papillons, coccinelles et insectes butineurs. Ces prairies fleurissent de juin à octobre, contribuant à l'embellissement de la ville. Donnez votre avis sur ces espaces via la page Facebook de la Ville !

Cet été, la ville se transforme

L'été, la vie ralentit. Mais pas pour les services techniques de la Ville. La période estivale est propice aux travaux importants. Ecoles, bâtiments publics et voirie sont rénovés.

Cet été, la Ville mène plusieurs travaux de rénovation pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Les écoles font partie des chantiers privilégiés pendant les vacances. La maternelle Flaubert entame une rénovation de huit mois. La maternelle Camus accueillera pendant cette période quatre classes de Flaubert : deux dans ses locaux et deux classes temporaires. L'école élémentaire J.-B. Clément entre pour sa part dans la dernière phase de travaux : pose d'un ascenseur, accès pour les personnes à mobilité réduite, parement de bois pour un montant de 700 000 €. Divers travaux de rénovation sont prévus dans d'autres établissements: pose d'un plafond acoustique dans le réfectoire (élémentaire Pergaud), nouveau revêtement de sol en PVC (Renoir) après le désamiantage, rénovation totale de l'office (Cocteau)... La sécurisation des écoles sera achevée avec l'installation de visiophones dans chaque établissement. Plusieurs bâtiments publics seront améliorés : pose de nouvelles portes pour le sas d'entrée à la Merise, sols remplacés à l'École de musique et de danse, ancienne médiathèque

rénovée, ajout de tribunes relevables aux gymnases Guimier et Mahier, fin du ravalement de la crèche Gavroche et rénovation du revêtement du bassin de la piscine Jacques Monquaut.

Retrouvez tous les détails sur la carte interactive sur le site de la Ville www.trappes.fr



STARLUNCH, POUR UNE PAUSE GOURMANDE

Le nom du restaurant qui a ouvert ses portes en mai au 10 rue Jean Jaurès fait volontairement écho à celui d'une célèbre enseigne américaine. « Starlunch, c'est un endroit où l'on vient faire une pause café ou déjeuner quand on veut, un endroit confortable, ouvert à tous », ambitionne Ahmed Lamkadmi, le propriétaire. La carte fait le tour des classiques de la restauration rapide : burgers, paninis, tacos, croque-monsieurs... sont servis à l'assiette avec salade et frites. Pâtes et pizzas sont également proposées ainsi que des formules pour le petit-déjeuner.



EN BREF

Casser la vitesse à la Boissière.

Des excès de vitesse ont été constatés au niveau de plusieurs voies passées récemment en sens unique. Pour remédier à cette situation et en lien avec le comité de quartier, des plateaux surélevés doivent être installés dans le courant du mois de juillet dans les rues du Centre, Blanqui, Victor Hugo, de la Tourelle et Lamartine.



UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE SOINS POUR LES JEUNES

Mercredi 31 mai, le maire Guy Malandain a inauguré à La Boissière le nouveau bâtiment de Service d'Éducation spécialisée et de soins à domicile de l'association Insertion Education Soins en compagnie de sa présidente, Nicole Béthuel. Il accueillera d'ici septembre 17 jeunes de 4 à 14 ans qui rencontrent des troubles de comportement. Ce service est rattaché à l'ITEP de la Boissière qui accueille des jeunes en internat. La construction a coûté 980 000€, avec des subventions de l'Agence Régionale de Santé. Le terrain a été mis à disposition par la Ville.



Dans son petit salon de beauté rue Paul Vaillant Couturier, Marie-Joëlle Noël reçoit ses clientes, dont certaines sont là depuis ses débuts. « Elle sont devenues plus que des clientes, elles partagent tout avec moi. Certaines viennent même de loin... » Le relationnel a été une motivation importante lorsque Marie-Joëlle s'est lancée. Il faut être patient et à l'écoute, un peu psychologue : « Je suis très ouverte, et les clientes savent que ce qu'elles me racontent ne sortira pas d'ici ».

En arrivant de la Réunion, Marie-Joëlle Noël travaille à la SNCF puis dans les assurances et à la Banque populaire. C'est lors d'un rendez-vous dans une ongleserie qu'elle a le déclic et décide de suivre une formation en ongleserie. « Je me suis inscrite à la Chambre des métiers, puis j'ai exercé à domicile pendant un mois mais cela ne me plaisait pas ». Lors de sa formation, une collègue, trappiste, avait confié à Marie-Joëlle, qui habitait alors à Saint-Cyr, ne pas vouloir s'installer à Trappes-en-Yvelines. Marie-Joëlle décide alors de s'y lancer, du fait de l'absence de concurrence. « J'ai repéré un local, fermé depuis deux ans, et persuadé le propriétaire qui ne voulait pas louer. Huit mois après l'ouverture en 2011, j'ai ajouté des soins esthétiques et recruté une esthéticienne ».

PORTRAIT DE TRAPPISTE

Marie-Joëlle Noël, le savoir-faire et l'écoute

Le choix de déménager à Trappes-en-Yvelines a facilité le quotidien de Marie-Joëlle : « Il se passe toujours quelque chose, l'Île de Loisirs est juste à côté, la rue dans laquelle j'habite est aussi celle où je travaille et celle de l'école de mes deux enfants. Je n'ai plus besoin de courir ! » L'esthéticienne a déjà animé des ateliers pour les centres socio-culturels et fait partie de l'association des commerçants (ACAPS). Les commerçants voisins viennent d'ailleurs régulièrement voir si tout va bien. « J'arrive et je repars avec le sourire », glisse Marie-Joëlle, avec le sourire, évidemment.



Les élèves mettent un pied sur scène

Découvrir les arts de la scène à l'école et s'y essayer, voilà l'objectif du festival Banlieues'arts. Chaque année, des écoliers, collégiens et lycéens élaborent avec un professeur référent un projet artistique. Un professionnel du spectacle (danseur, comédien, chanteur, auteur ou metteur en scène) les accompagne tout au long de l'année lors d'ateliers pratiques.

En mai et juin, les jeunes présentent leur réalisation sur la scène de la Merise. À travers ce dispositif, les jeunes développent leur esprit critique, comme l'observe Bernard

Houessinon, professeur de la classe de 4^e du collège Le Village : « *On part d'une œuvre au programme que l'on adapte pour la jouer. Ils appréhendent mieux les contraintes d'écriture dans les pièces de théâtre et découvrent les coulisses, l'interaction avec le public et les métiers du spectacle : c'est un plus pour leur orientation également* ». Lors des dernières répétitions, les détails ont de l'importance. M. Houessinon précise : « *Arrivez déjà en tenue ce soir* ». Pour les élèves élémentaires de l'école Jaurès, qui proposent leur version du Petit Chaperon Rouge, il s'agit d'ajouter des repères au sol

Les pros de l'impro récompensés

Entre les Trappistes et l'improvisation théâtrale, c'est du solide ! Le 22 mai, six élèves des trois collèges de la Ville ont remporté le Trophée d'Impro Culture & Diversité au Comédia à Paris tandis que le 9 juin, le Championnat Inter-Collèges de Matches d'Improvisation Théâtrale (CICMIT) opposant quatre équipes de l'agglomération dont deux collèges trappistes a vu triompher le collège Gustave Courbet. De son côté, le collège Le Village remporte le trophée du Fair Play.



UNE BOUFFÉE D'AIR À L'ÎLE DE LOISIRS

Jusqu'au 31 juillet, l'exposition interactive et participative « Air, l'expo qui inspire » vous attend à l'Île de Loisirs, à l'Espace événementiel. Ouverte au public les samedis et dimanches après-midi.

APPRENEZ À FABRIQUER DU PAPIER RECYCLÉ

Pendant la semaine « Attrape ton livre » de Trappes Plage, du 31 juillet au 6 août, le Mille Feuilles anime des ateliers de fabrication de papier recyclé. Retrouvez le programme dans le guide de l'été !

UN CLASSIQUE AU CINÉMA

(Re)découvrez le film

« La Grande Vadrouille » de Gérard Oury avec Bourvil et Louis de Funès diffusé le 7 juillet à 20h45 au cinéma le Grenier à sel, dans le cadre du programme Les Lumières du Grenier.

pour que chacun trouve sa place. Ce sont ainsi 298 élèves trappistes de 8 à 18 ans qui se produisent sur scène : une école maternelle, 4 écoles élémentaires, un collège et les 3 lycées, sans oublier les ateliers de théâtre amateur de la Ville.

Les lycéens font leur cinéma

Le Grenier à Sel déroule le tapis rouge pour les élèves de l'option cinéma du lycée de la Plaine de Neauphle lors d'une soirée exceptionnelle.

Tenue de soirée exigée pour la soirée du prix lycéen, vendredi 2 juin au Grenier à Sel. Les courts métrages des élèves de l'option cinéma du lycée de la Plaine de Neauphle sont projetés et l'un d'entre eux recevra le prix des lycéens.

L'option cinéma existe depuis 20 ans au lycée. Didier Lemaire enseigne cette option facultative : « Dès la seconde, nous abordons l'analyse filmique, les notions de plans et de cadrage. L'enseignement est principalement pratique et je les accompagne dans leur démarche d'expression artistique ». Les élèves qui suivent cette

option sont souvent en filière arts plastiques ou théâtre. Pour Mouafiq Riffi, professeur d'arts plastiques et membre du jury, « l'intérêt est de croiser les disciplines artistiques ».

On retrouve dans les 11 films présentés des influences diverses : théâtre, films d'horreur, absurde... Le court métrage qui remporte le prix, *Psyché*, est réalisé par cinq élèves de Première. Milan et Walid cherchaient un scénario basé sur la psychologie, après avoir étudié l'effet de réel en cours : « Au début, on n'était pas d'accord. Le travail de groupe n'a pas été simple, mais ça nous a aidé à améliorer le film », expliquent-ils. Avec Guillaume,



Shanna et Lican, ils repartent avec une clé USB contenant une version encodée en format cinéma, et leur film sera diffusé en première partie des films d'actualité en septembre.

Un documentaire qui montre la voix

La projection du documentaire *A voix hautes* devant les collégiens et lycéens de la ville a rencontré un beau succès. Le film suit plusieurs jeunes lors d'un stage de préparation au concours Eloquentia à l'Université Paris 8, à Saint-Denis. La séance a été suivie d'un débat entre les spectateurs, l'un des jeunes filmés dans le film et son professeur, le slameur Loubaki Loussalat.



EN BREF

Le 18 mai, l'artiste Thierry Payet rencontrait le public lors du vernissage de son exposition *Trappes Epopees*. Tranches de vie, témoignages et anecdotes des Trappistes se mêlent dans une cartographie inédite de la ville. Vous pouvez encore découvrir les textes affichés à l'École de musique et de danse et une cartographie sur la page Facebook de l'artiste www.facebook.com/TrappesEpopées.

340 enfants en scène

Le grand chœur des élèves, soit 340 écoliers de l'agglomération, était sur la scène du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pour la représentation du spectacle *Une fête chez les Offenbach*, le 17 juin. A ses côtés étaient présents la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines, le chœur d'adultes de la Pléiade et l'Ensemble orchestral de la Villedieu.



Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

Le 18 mai dernier, le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines a adopté la liste des intérêts communautaires qui règle désormais la répartition des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives entre la communauté d'Agglomération et chacune des 12 communes qui la compose.

Il aura fallu un premier refus des délégués de gauche en décembre dernier pour que nos propositions soient enfin prises en compte dans l'intérêt de nos habitants. Il a été convenu, à cette occasion, la création d'un fonds de concours afin d'accompagner les communes pour financer la construction ou les grosses réparations d'équipements culturels ou sportifs - proposition initiée par les Maires de Trappes-en-Yvelines, Guyancourt, Magny-les-Hameaux et La Verrière - dont les critères restent à déterminer afin que ce système soit équitable pour l'ensemble des villes.

Enfin, il restera à évaluer les transferts financiers liés à ces intérêts communautaires. Nous serons, là aussi, attentifs pour qu'une totale transparence soit la règle !

Un autre chantier est en cours : le projet de territoire qui doit donner les grandes orientations des 20 années à venir et définir les priorités de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il y a là des enjeux importants en matière de développement économique et d'emploi, de transports et de déplacements, de logements, de cadre de vie dans un contexte où la concurrence avec les territoires voisins - Versailles Grand Parc, la Vallée de la Seine et le Plateau de Saclay notamment - sera rude.

Nous ne pourrions pas prospérer si nous nous refermons sur les limites de Saint-Quentin-en-Yvelines sans regarder ce qui se prépare dans notre environnement. Il nous faudra aussi impérativement mettre les habitants au cœur de ce projet de territoire avec les nécessaires solidarités entre générations et entre les secteurs plus ou moins favorisés.

Enfin, il nous semble que pour réussir ce travail en commun, il nous faut trouver une façon efficace de travailler ensemble, dans le respect de chaque commune en dehors des querelles partisanes avec notre proposition de mettre en place une charte de bonne gouvernance.

Il y va de l'intérêt de tous !

JEANINE MARY, CHEIKHAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

La municipalité socialiste comprendra-t-elle un jour qu'on ne peut pas diriger une ville contre ses habitants ?

Trappes Citoyens a obtenu du Tribunal Administratif la condamnation de la municipalité pour "excès de pouvoir", laquelle avait censuré notre tribune de juin 2014 où nous dénoncions la chasse aux sorcières conduite par la majorité. Cette tribune devra être republiée.

Nous avons choisi de voter le financement du projet de la N10 : nous ne pouvions refuser un financement de 93M€ de la Région, du Département, de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération en faveur de Trappes ! Mais nous restons insatisfaits par les détails précis du projet tel qu'il est voulu par la Mairie : en l'état, ce n'est toujours pas satisfaisant ni pour l'environnement ni pour la qualité de vie des riverains. Quand les élus de la majorité comprendront-ils qu'ils doivent sortir de leur tour d'ivoire et écouter les Trappistes ? Nous le redisons encore une fois : nous souhaitons que des évolutions soient apportées au projet de la N10, sur la base des attentes légitimes des riverains, qui nous indiquent « n'arriver à joindre personne ».

Ni le mutisme délibéré ni l'autoritarisme que nous avons fait condamner ne sont acceptables. Les élus Trappes Citoyens autour d'Othman Nasrou continueront, eux, de se battre pour l'intérêt des Trappistes.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON.

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Plusieurs initiatives citoyennes agissent pour l'apaisement de nos quartiers, de nos jeunes. Nos car ils sont bien des nôtres et nous sommes nombreux à être inquiets du manque de perspectives qui est le leur à un âge où l'on aimerait qu'ils croient davantage dans les possibles. Nous avons tous une responsabilité, à commencer par eux-mêmes. Agissons autant que nous le pouvons, à ouvrir des échanges dans le respect mutuel, lutter contre toutes les violences, réparer les dommages créés. Tout ceci nécessite de l'investissement humain et merci à tous ceux qui en ont fait le choix. Ceci nécessite aussi des investissements financiers. Les perspectives peuvent être par le développement des potentialités dans différents domaines. Les subventionnements de la municipalité, ceux de St-Quentin sont indispensables. Le Conseil Départemental est responsable de la prévention spécialisée, ses réponses sont insuffisantes. L'Etat devrait privilégier le mieux-vivre ensemble. Les moyens existent, il s'agit de choix politiques à tous les niveaux.

Tout ceci n'excuse en rien les dérives, les actes inconsidérés, redoublons d'efforts pour que la raison l'emporte, tous ensemble !

Que les intelligences qui sont nombreuses, révèlent le meilleur de nous-mêmes !...

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Élue d'opposition

Une actualité locale élargie à notre circonscription s'est achevée : les élections législatives. Candidate du Front Libéré, parti politique et républicain récemment créé, j'ai recueilli 58 voix à Trappes. Si certains se réjouissent ironiquement de ce résultat, d'autres y trouveront sans doute un avenir prometteur. J'adresse mes remerciements aux Trappistes et aux électeurs de notre circonscription qui m'ont accordé leur confiance par leur scrutin, soit 242 habitants. Qu'ils soient assurés de ma profonde et sincère reconnaissance.

De nouvelles constructions fleurissent sur notre ville au profit d'une augmentation de la population ouvrant droit à des subventions futures, mais au détriment des habitants qui attendent désespérément la rénovation des rues et des trottoirs qu'ils utilisent quotidiennement. Les sollicitations des habitants tombent dans l'oubli. Promouvoir la mise en œuvre du projet d'enfouissement de la RN10 et la création du plateau urbain semble être la préoccupation principale de notre Maire. Est-ce bien là la priorité ? A tous les Trappistes, je souhaite un bel été.

MIREILLE BREUGNOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SÉANCE DU 2 MAI ET 13 JUIN (extraits)

Ce qu'il faut retenir

La Ville approuve le **nouveau règlement intérieur de la pépinière et village d'entreprises Chrysalead** pour sécuriser les relations contractuelles avec les locataires de la structure. Le conseil municipal fixe également les nouveaux tarifs différenciés pour les locaux, selon que l'entreprise est en pépinière ou village d'entreprise, approuve le compte de gestion et adopte le compte administratif 2016 présenté.

Le conseil municipal adopte, pour la période 2017-2018, une **convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales des Yvelines**, relative au relais d'assistantes maternelles. Ce vote fait suite au renouvellement pour 2 ans par la CAF de l'agrément accordé à cette structure.

La Ville approuve la **convention de partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines (DSDEN)**. En conformité avec les orientations académiques nationales et avec le soutien financier de la DSDEN, ce partenariat a permis en 2016-2017 la mise en place, dans le cadre du festival Banlieues'Arts, de classes à projet éducatif et culturel.

Le conseil municipal autorise le maire à déposer, au nom de la commune, une **demande de permis de construire pour l'agrandissement de l'école maternelle Flaubert**, avenue Hector Berlioz. Il l'autorise également à déposer une **demande de permis de construire pour la création d'une nouvelle école élémentaire, rue Pierre Sépard**.

Le conseil municipal approuve la **convention de financement de la requalification de la RN10** en traversée de Trappes et autorise le maire à la signer. Il approuve la **déclaration de projet relative à l'aménagement de surface du plateau urbain de la RN10**.

Le conseil municipal a adopté le compte administratif 2016 de la Ville. Les résultats de l'exercice montrent un excédent en fonctionnement de 8,3 millions d'euros. Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, reste un excédent de 5,1 millions d'euros, dont 0,6 million sera réaffecté aux recettes de fonctionnement 2017 et 4,5 millions abonderont la section d'investissement. **Cette somme servira notamment à financer le projet d'aménagement du plateau urbain de la RN10 et celui de l'école de la rue Pierre Sépard**.

PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 septembre à 19h en l'Hôtel de ville.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : www.trappes.fr rubrique « Vie municipale »

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous.
Pour tout courrier : Hôtel de Ville - 1, place de la République
 CS 90544 - 78197 Trappes cedex

Tribune de juin 2014

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Deux mois après les élections, le groupe municipal de l'opposition « Trappes Citoyens » s'attendait, comme beaucoup de trappistes, à ce que l'équipe municipale socialiste en place annonce ses intentions quant à la politique qui sera menée dans les années à venir. A quoi bon être élu ou réélu si l'on ne compte rien faire ? A ce jour, rien n'a été indiqué.

Si l'équipe municipale est en manque d'imagination, elle peut reprendre les points essentiels de notre projet :

- Baisser sans tarder les impôts locaux qui sont à des niveaux particulièrement élevés à Trappes (Taxe foncière à 23 %, elle est à 15 % à la Verrière !), en faisant notamment des économies de fonctionnement ;
- Revoir immédiatement le barème du quotient familial (tarifs de la cantine et des activités périscolaires), pour qu'il cesse de pénaliser les classes moyennes ;
- Renoncer à la réforme des rythmes scolaires, coûteuse (l'équivalent de 10 % de nos impôts locaux !) et tout à fait inutile ;
- Repenser la police municipale pour qu'elle soit plus présente, au service des trappistes, afin d'assurer leur tranquillité ;
- Assurer aux commerçants de meilleures conditions de travail, afin d'avoir enfin un cadre de vie à la hauteur des attentes des familles trappistes ;
- Enfin, en matière de logement, demander un audit complet du parc social, en lien avec les représentants de locataires.

Il est évident que nos propositions finiront par s'imposer tôt ou tard. Malheureusement, nous perdons un temps précieux, avec une majorité municipale d'avantage occupée à assurer les carrières des uns et des autres, engluée dans les querelles de personnes. Nous attendons toujours de voir ce que le ministre Benoit Hamon apporte réellement de concret pour les trappistes...

Il n'y a qu'un domaine dans lequel l'équipe municipale est particulièrement efficace : il s'agit de la chasse aux sorcières qu'elle sait mener pour empêcher certains trappistes de nous soutenir, notamment des dirigeants associatifs. Il va falloir de Guy Malandain apprenne à vivre avec l'idée d'une opposition efficace, ferme et mobilisée. Ce comportement qui consiste à traiter différemment les trappistes selon leurs convictions politiques est tout à fait inacceptable et proprement antirépublicain. Nous ne l'accepterons jamais.

Les trappistes doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous, les élus de l'opposition « Trappes Citoyens » autour de Othman Nasrou, pour continuer à nous battre pour leurs intérêts. Retrouvez-vous comme d'habitude sur notre site internet : www.trappes-citoyens.fr

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSOIN.

AVRIL 2017

Naissances

Abbas Sarah, Amadi Sinwann, Arris Anass, Ba Ahmadou, Bassoumba Joanis, Beato Lihana, Bellouk Rim, Bouderbala Maryam, Bouhacène Aïhden, Boujemaoui Méllina, Bouna Madi, Cadour Aminata, Camara Adam, Collet Sequeira Adam, Costa Nguyen Kim, Da Cruz Ferreira Thiago, Diakité Zeinab, Diallo Issa, Diallo Houleymatou, Diarra Yûsuf, Domitien Gence Tyron, Fethi Lauransot Noah, Gakou Haby, Galina Lopes Clara, Hadi Wiem, Hamadouche Selma, Hamila Kheira, Kromah Malika, Laffuge Robin, Larhrib Omar, Mbula Angéline-Fay, Ouarab Maryam, Ouarab Mohammed-Saïd, Rabehi Nidal, Remmani Sajida, Royer Soan, Sarambounou Diop Khadija, Soum Sirine, Souni Selma, Sylla Maïssa, Tamizhiniyan Sarvesh, Zouaoui Maysaâ.

Mariages

Chalal Nabil et Cides Cameirao Maria Tomboosa Solondrazana Raymond et Djoumoi Asmine

Décès

Adou Béatrice, Carvallo Yves, Châtel Simone épouse Soyez, Gaillardot Marie veuve Deprez, Garcia Y Fernandez Jesus, Gotty Renée veuve Pastori, Madrelle Chantal, Morize Thérèse veuve Boucherat, Serrao Nunes Carlos, Traore Bakary, Tum Hum épouse Prum, Vouillot Sandra.

MAI 2017

Naissances

Abdennebi Muslim-Ibrahim, Adechoubou Adéyéna, Adechoubou Bilal, Barberousse Éloïse, Belladjou Yanis, Blet Capucine, Bouaoune Eden, Bourahouane Hanna, Cakir Murat, Cherifi Rayan, Daddou Mohamed, Dazard Sarah, Diaou Amina, Doma Maëlys, Dorgaa Karim, Doucouré Assa, El Oualidi Yasmine, Fofana Aminata, Gadjigo Mohamed, Guissé Issa, Hachmi Janna, Halym Nour, Houari Naïm, Kancel De Kervisio Louka, Khouani Norya, Kounouanissa Kymia, Laaroussi Suleymen, Marouf Walid, Mbemba Badredine, Monvoisin Roman, Nestor Shanelly, Nsisi Kivuvu Ruben, Pradel Thyana, Proença Filipe Shawn, Sabani Léo, Saïdi Mohamed-Nizar, Salazar Padilla Victor, Sekhri Rayan, Sessou Rejoïce, Togola Idrissa, Traoré Lina, Vassor Lemerle Arwenn, Vieville Éloïse, Zukic Anessa.

Mariages

Amour Sarah et Berrais Mohamed
Arichi Abdelaziz et Mebarki Rekia
Bouhoussatine Mohsen et Godon Pauline
Kouider Daouadji Mohamed et Freih Dounia
Nsiangani Ndualu Hugues et Mouchidi Hermione
Oura Dorian et Rodriguez Sonia

Décès

Adechoubou Adéyéna, Aspe Lillo Alexis, Furic José, Gautier Karim, Ghoula Adel, Hanocq Patrick, Lakbir Mohamed, Pissembon Antoine.

À NOTER

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République / CS 90 544 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Le service logement est fermé le vendredi.

Le service urbanisme est fermé tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30, vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h. **Marché du centre-ville** dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) : 3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

FNACA : le deuxième dimanche de chaque mois en la salle des permanences de l'hôtel de ville, de 10h à 12h.

Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. : 06 73 30 36 45).



PARTIR TRANQUILLE EN VACANCES

Si vous vous absentez plusieurs jours, les services du commissariat de police nationale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile à l'occasion de leurs patrouilles quotidiennes. **Ce dispositif, gratuit, est assuré toute l'année et ne se limite plus aux seules périodes de vacances scolaires.** Il vous suffit de remplir une fiche au commissariat avec vos coordonnées et celles d'une personne à prévenir, ainsi que vos dates d'absence. Vous pouvez déposer une demande jusqu'à la veille de votre départ. Commissariat de police, 1 Place des Merisiers. Infos : 01 30 50 72 00.



CANICULE : LES BONS GESTES EN CAS DE FORTES CHALEURS !

Pour prévenir les risques : boire fréquemment et abondamment, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, se rafraîchir, mouiller son corps plusieurs fois par jour, passer plusieurs heures dans un endroit frais, aider les personnes âgées. Les personnes âgées ou en situation de handicap et isolées peuvent, sur demande, être inscrites sur le registre canicule afin qu'une vigilance soit assurée en cas de canicule. Inscriptions auprès du CCAS au 01 30 69 19 58.

HORAIRES D'ÉTÉ POSTE ET MÉDIATHÈQUES,

La médiathèque Anatole France sera ouverte en juillet et août les mardis de 13h30 à 18h et les samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Elle sera fermée la semaine du 11 juillet. Les horaires normaux reprendront le 30 août.

BAL DES SAPEURS-POMPIERS,

A l'occasion de la Fête Nationale, les pompiers du centre de secours de Montigny-le-Bretonneux organisent leur premier bal des pompiers, vendredi 14 juillet prochain de 19h30 à 3h du matin. Cours collectif de zumba à 20h, puis ambiance et animations assurées par des DJs. Food Trucks et bar sur place, tombola. 10€ avec 1 conso offerte, 8€ prévente sur internet, gratuit -12 ans.

INFORMATION UFC QUE CHOISIR : ATTENTION AUX BOUTEILLES DE LAIT !

On trouve maintenant des bouteilles de lait fabriquées dans un nouveau matériau, le « PET opaque ». Or, ce matériau n'est pas recyclable et perturbe les chaînes de tri et de recyclage. Les consommateurs ne sont pas vraiment informés car sur les bouteilles, il est indiqué qu'elles sont recyclables. Cette situation génère des coûts supplémentaires pour la collectivité et donc pour les ... consommateurs ! On peut les reconnaître en regardant le fond :

- Si vous voyez le chiffre 2 (dans un triangle ou pas) ou la mention HDPE ou PEHD, pas de souci, c'est du PEHD recyclable.



- S'il n'y a rien, si vous voyez le chiffre 1 ou si l'étiquette de la bouteille vante ses « 5 % de plastique en moins », c'est du PET opaque non recyclable.

ATELIERS NOUVELLES TECHNOLOGIES.

La Cyberbase vous propose des ateliers sur les nouvelles technologies. En juillet : tout savoir sur les réseaux sociaux (le 7, de 14h à 16h), les différents systèmes exploitables (le 18, de 14h à 16h). Tél : 01 30 16 24 90.

ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Certaines démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française (points restant sur le permis de conduire, achat de la vignette Crit'Air, demande d'extrait d'acte de naissance, etc.). Mais il faut être très vigilant, car certains sites commerciaux essayent de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel.

Il faut donc savoir :

- que les sites officiels de l'administration se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr », et pas par « .gouv.org » ou « .gouv.com » ;
- mais qu'un site web en « .fr » n'est pas obligatoirement un site officiel, et il n'est peut-être même pas français.

C'est pourquoi, avant toute démarche, il est recommandé de se renseigner d'abord auprès des sites officiels de l'administration française avant de passer une commande et... de donner ses coordonnées de carte bancaire.



Protéger ses documents en les chiffrant



Certains documents de votre ordinateur contiennent des informations confidentielles. La captation de ces données présente des risques : crédit ou abonnement souscrits à votre nom, atteinte à la réputation... Le chiffrement rend les documents illisibles par toute personne n'ayant pas une clé de déchiffrement.

Cela peut être utile quand les documents se trouvent sur un support pouvant être volé (clé USB, ordinateur portable), si l'ordinateur est partagé avec plusieurs personnes, et si vous stockez des documents dans le cloud. Ces données souvent stockées en clair sont potentiellement lisibles par les administrateurs ou des pirates.

Comment chiffrer ses documents ?

La méthode la plus simple pour chiffrer ses données est le chiffrement symétrique. La même clé secrète est utilisée pour chiffrer et déchiffrer. Il existe divers outils gratuits pour le faire, comme le logiciel 7zip. Il compresse le fichier (qui prend moins de place sur l'ordinateur) et le chiffre.

Procédez de la manière suivante :

- 1 > Effectuer un clic-droit sur le(s) fichier(s) sélectionnés, menu 7zip puis ajouter à l'archive.
- 2 > Vérifier que la méthode de chiffrement choisie est AES.
- 3 > L'option « chiffrer les noms de fichiers » est cochée.
- 4 > Entrer un mot de passe suffisamment long et complexe.

Vous pouvez envoyer ce document à une personne qui dispose du même logiciel et de la clé de chiffrement.

ATTENTION :

Le chiffrement est irréversible, si vous perdez la clé de déchiffrement ou le mot de passe qui la déverrouille vous ne pourrez plus accéder à vos données. Vous pouvez garder une copie de votre mot de passe ou de la clé en lieu sûr (pas sur un fichier de votre ordinateur).

À NOTER

Au cinéma
le Grenier à Sel

Infos, programme :

www.cinomagrenierasel.com

BÉRÉ, LA FÊTE À CONAKRY

Cirque Mandingue

Cirque, musique et danse d'Afrique de l'Ouest dès 6 ans

Samedi 30 septembre 20h30

L'ÎLE DES ESCLAVES

Cie Théâtre de la Vallée

Théâtre classique, comédie dès 12 ans

Judi 12 octobre 19h

BLANCHE-NEIGE

La Compagnie Boréale - Conte

Dimanche 15 octobre 16h

PRISMATIK

Compagnie 6TD - Danse, hip-hop

Judi 19 octobre 20h30

MHD

Hip-hop, Afro Trap

Samedi 21 octobre 20h30

ANDRÉ MANOUKIAN

Musique, piano, jazz à l'église de Trappes

Vendredi 10 novembre 20h30

MICKY & ADDIE

Cie La Rousse - Théâtre dès 7 ans

Dimanche 12 novembre 16h

FAITES DES GROUPES #2

Tremplin musical

Samedi 18 novembre 15h

TRAPPES IMPRO FAMILY #3

Compagnie Déclat Théâtre

Match d'improvisation théâtrale dès 8 ans

Samedi 25 novembre 20h30

MATMATAH + FELOCHE

Rock - Samedi 2 décembre 20h30

LA LÉGENDE DU

MAGICIEN BLEU

Art Mouvance

Spectacle musical dès 4 ans

Dimanche 10 décembre 16h

KALASH

Reggae / Dancehall / Hip-Hop / Rap / R'n'B

Samedi 16 décembre 20h30

CEUX QUI ERRENT

NE SE TROMPENT PAS

Cie Drôle de Bizarre / Crossroad

Théâtre contemporain

Judi 18 janvier 19h



ORCHESTRE HÉLIOS

Musique classique

Vendredi 26 janvier 20h30

ROMÉO ET JULIETTE

Elephant in the black box company & le Ballet National d'Espagne

Danse classique et flamenco

Vendredi 2 février 20h30

IDIR & LOUNIS

AIT MENGUELLET

Musiques du Monde

Samedi 10 février 20h

VITALIC ODC LIVE

Musique électronique

Samedi 17 février 20h30

PIXEL

Cie Käfig / Mourad Merzouki

Danse - Samedi 10 mars 20h30

LES SOLISTES DE LA VILLEDIEU

APMSQ - Concert symphonique

Samedi 17 mars 20h30

THE CELTIC SOCIAL CLUB

Rock celtique - Vendredi 23 mars 20h30

NAÂMAN

Reggae - Vendredi 13 avril 20h30

BAPTISTE OU L'OPÉRA

DES FARCEURS

CMBV - Comédie-ballet dans le cadre

de Générations Lully

Mardi 15 mai 19h30

PETIT ORCHESTRE DE JOUETS

Pascal Ayerbe & Cie - Concert dès 2 ans

en ouverture de Banlieues'Arts

Lundi 28 mai 19h

VERINO

Humour dès 14 ans - Samedi 9 juin 20h30

PLACES EN VENTE SUR www.lamerise.com
01 30 13 98 51 / reservation@la-merise.fr

TARIFS

Trappistes : de 5€ à 20€ / **Non Trappistes** : de 5€ à 27€

Pensez à la **CARTE MERISE** !

Dès 3 spectacles vous êtes gagnant !

Achetez votre CARTE MERISE nominative (Trappistes : 15€ / non-Trappistes 20€) et bénéficiez du tarif réduit sur tous les spectacles de la saison.

Rentrée scolaire 2017

Lundi 4 septembre pour les élèves de maternelle et élémentaire, collège et lycée.



Forum de rentrée

Samedi 9 septembre 10h/18h

Gymnase A.-M. et A. Broustal. Associations, clubs sportifs et activités municipales : venez vous informer et vous inscrire !



Soirée des réussites

Vendredi 15 septembre 19h

Salle du Conseil municipal, en l'Hôtel de ville.



Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 septembre

Portes ouvertes à mémoire de Trappes

Conseil municipal

mardi 26 septembre 19h

Salle du Conseil municipal, en l'hôtel de ville.